



## RAPPORT MORAL AG du CEA\_ 15 03 2025

**Soyez remercié.e.s toutes et tous pour votre présence à l'AG.**

**1. Cette année, je vais vous dire que l'association se porte assez bien mais qu'elle pourrait se porter nettement mieux.** Le nombre d'adhérents (2024) stagne à 230, soit 17 adhésions de moins qu'il y a un an. Alors à présent, il ne suffit plus de dire que nous voudrions voir ce nombre augmenter compte tenu des enjeux et pour notre représentativité. En effet, vu l'éventail de nos actions qui concernent toute l'Ariège, nous devons chercher à augmenter le nombre d'adhésions d'au moins une centaine, viser 300 - 350 adhésions c'est possible et ce serait plus conforme à toute l'activité que nous déployons.

**2. Nous avons un cap à tenir à notre niveau départemental, et aussi en solidarité et soutien,** dans un contexte général défavorable, hostile à la prise de conscience et aux mouvements écologistes. Nous pouvons réussir, y compris dans des domaines où habituellement nous sommes hésitants : nous venons de montrer notre capacité à évoluer en créant un nouveau site, entièrement différent de l'ancien et mieux adapté aux pratiques Internet actuelles. Notre présentation à la presse nous a valu un bon article dans la Dépêche. Les premiers retours sur le nouveau site sont satisfaisants, n'hésitez pas à exprimer votre critique.

**3. Nous vous invitons à lire le rapport d'activités que nous vous avons remis, il résume nos nombreuses actions 2024.** N'oublions pas que l'efficacité de nos actions en justice dépend de nos moyens financiers et actuellement ceux-ci sont en chute, **ce qui nous impose comme première tâche cette année de trouver de nouvelles ressources** : vous savez que nous avons lancé un appel à dons sur notre site récemment ouvert. Nous remercions les adhérent(e)s qui ont répondu généreusement. C'est nécessaire sans être suffisant.

**4. Alors plutôt qu'une longue présentation du rapport d'activités (ce serait risquer une somnolence générale de l'assemblée), nous vous proposons d'échanger sur 2 sujets :** 1 – les initiatives de communication du CEA avec Natacha et Gwennyn. 2 – les sorties nature avec Dominique et Henri. Après la présentation du rapport financier qui suivra, nous chercherons de nouvelles ressources financières avec Jean Pierre, et nous voterons les 3 rapports, puis nous passerons à la démission des Conseillers en exercice, à la déclaration des nouvelles candidatures et à l'élection du nouveau Conseil. Nous aurons le plaisir de recevoir Philippe Falbet pour une intervention sur la préservation des forêts. Ensuite, nous débattrons ensemble des questions que vous souhaiterez aborder et nous conclurons notre assemblée bien sûr par le pot de l'amitié.

**5. La plupart des associations ou collectifs qui contestent tel ou tel projet impactant le Vivant ou la qualité de vie, demandent le soutien du CEA pour des conseils, pour la diffusion de l'information et bien souvent pour l'action juridique.** En effet, l'efficacité des statuts, l'expérience du Conseil Collégial, nos bonnes relations avec nos avocates comme avec les associations partenaires, notre indépendance financière, notre adhésion à FNE-OC, et, c'est important, l'agrément préfectoral, tout

cela nous permet d'agir auprès des juridictions administratives pour contester des projets nocifs à l'environnement, pourtant autorisés par la préfecture. Encore faut-il avoir les moyens financiers suffisants pour le faire.

**6. Nous avons obtenu un double succès auprès du tribunal Administratif puis du Conseil d'Etat qui ont donné raison à notre demande de n'accorder aucun prélèvement de Lagopède pour la campagne 2024-25. Ce faisant, notre avocate estime que le CEA a fait avancer le droit de l'environnement.** Nous agissons aussi auprès des tribunaux judiciaires pour porter plainte ou nous constituer partie civile vis-à-vis de braconniers ou de sociétés contrevenantes : plusieurs entreprises industrielles sont en cause et l'association se porte partie civile avec d'autres dans l'affaire d'un milan royal empoisonné à Pamiers, et de l'Ourse tuée dans la réserve du Valier.

**7. Même si l'action en justice est devenue notre principal moyen d'agir, nous sommes aussi actifs autrement** : en sensibilisant à la nature et aux questions d'environnement via notre site, nos émissions radio et les sorties-nature, en communiquant non sans difficulté dans la presse, en veillant sur les feux d'écobuage, en étant présents aux commissions administratives grâce à notre habilitation.

Et puis nous soutenons les électro-Hyper-sensibles, et nous aidons des habitants qui se plaignent de pollutions proches.

**Nous poursuivons avec Le Chabot le développement de notre projet, passionnant et difficile, de réintroduction du Castor.** L'avancée en est lisible dans les comptes-rendus et au site.

**8. Toutes ces initiatives de contestation ou de proposition, requièrent la participation de beaucoup d'adhérents qui agissent en lien avec le Conseil et que nous tenons à remercier chaleureusement.** De plus, nous avons eu recours en 2024 au travail d'aide au secrétariat de Majorie un après-midi par semaine, et durant 1 an, au travail opiniâtre de Marion, consacré à l'avancée du projet castor.

**9. Il y a 2 ans, nous lancions un appel urgent au renouvellement et à la féminisation du Conseil collégial.** Depuis les choses ont évolué favorablement, mais mieux vaudrait continuer à progresser dans le renouvellement des membres du Conseil qui prennent de l'âge. **Et puis cette année, si vous en êtes d'accord, nous mettrons l'accent sur la recherche de financement et sur l'augmentation du nombre d'adhérents.** Nous veillerons aussi à l'engagement de l'association dans la résistance au projet minier et dans des activités que nous avons un peu mises de côté jusqu'à présent comme la sensibilisation et la communication.

**Les co-présidents du CEA,**

Marcel Ricordeau

Jean Pierre Delorme

Daniel Strub





\*\*\*